



**Code de conduite
Valmet**

Valmet 

Code de conduite Valmet

Un message du Président et Directeur Général de Valmet

Vers un impact positif, empreint d'intégrité

Chez Valmet, nous générons des résultats durables, en convertissant des ressources renouvelables et en fiabilisant les processus industriels, pour toujours plus d'efficacité. Nous nous efforçons de garantir un impact positif et durable sur le monde qui nous entoure, en recherchant des résultats bénéfiques non seulement aujourd'hui, mais également pour l'avenir. Une intégrité sans faille a toujours été – et restera toujours – au cœur de notre activité. Nous souhaitons faire de Valmet un partenaire de confiance, reconnu pour son honnêteté et son équité dans toutes ses transactions.

Afin de nous assurer que nous répondons à cette attente et que nous agissons de façon adéquate, nous nous appuyons sur le Code de conduite Valmet. Il récapitule nos engagements, nos valeurs et nos attentes, ainsi que les règles que tous les employés de Valmet et ses partenaires professionnels doivent respecter. Il garantit que nous menons des activités durables, éthiques et conformes à la législation. Nous n'accepterons aucun compromis quant à l'application du Code de conduite. À cet égard, je dirigerai par l'exemple. Tous les employés de Valmet devront connaître, comprendre et appliquer dans leur travail quotidien le Code de conduite de Valmet, qui nous concerne tous, partout, tout le temps.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes relatives au Code de conduite, n'hésitez pas à le faire savoir. Nous entretenons une culture ouverte, au sein de laquelle toutes les questions peuvent être posées. Plus particulièrement, si vous constatez que le Code de conduite n'est pas respecté, je vous encourage fortement à nous faire part de vos observations à travers les différents canaux mis en place par l'entreprise, dont TrustLine.

Je vous remercie de nous aider à garantir que nous avançons vers un avenir toujours plus durable !

THOMAS HINNERSKOV

Directeur Général
Valmet



Sommaire

4	Nos engagements
	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement en faveur de l'intégrité • Nos valeurs • Principes internationaux
8	Principes relatifs à la conduite des affaires
	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité à la législation et à la réglementation • Concurrence équitable • Communication ouverte et honnête • Propriété intellectuelle et actifs de l'entreprise • Confidentialité des données • Refus de la corruption • Conformité aux règles commerciales
16	Facteur humain, société et environnement
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des droits humains • Égalité des chances, diversité et inclusion • Environnement de travail respectueux • Protection de la santé, de la sécurité et du bien-être • Affaires publiques • Implication dans la communauté et sponsoring • Efficacité environnementale des opérations • Climat et circularité des produits et services • Qualité des produits et services • Chaîne logistique durable
27	Signalement des conduites inappropriées

Le présent Code de conduite a été approuvé par le Conseil d'administration de Valmet et s'applique à tous les employés de l'entreprise, ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires externes. Toute violation des dispositions du présent Code de conduite et de nos politiques pourra entraîner des sanctions disciplinaires. Nous ne tolérerons aucune forme de représailles contre les personnes ayant fait part de leurs inquiétudes de bonne foi ou ayant participé à l'étude d'éventuelles violations.



Nos engagements

Engagement en faveur de l'intégrité

Pour Valmet, l'intégrité passe par l'honnêteté et par des principes moraux forts. Nous respectons nos politiques, nos promesses et nos engagements. Nous sommes honnêtes et justes dans toutes nos transactions. L'intégrité est une composante fondamentale de toutes nos actions, décisions, déclarations et communications.

Cadre de prise de décisions éthique

Le cadre de prise de décisions éthique établi par Valmet nous aide à faire les bons choix lorsque nous devons faire face à d'éventuelles questions d'éthique ou de conformité dans les actions que nous menons. Nous devons toujours prendre le temps de réfléchir avant d'agir et de nous faire conseiller en cas d'incertitude.

Réfléchissez aux questions suivantes avant d'agir :

- Cette action est-elle conforme aux valeurs et politiques de Valmet ?
- Cette action ou décision est-elle licite ?
- Les informations à ma disposition sont-elles suffisantes ?
- Serait-il embarrassant que cette décision ou action soit rendue publique ?



Nos valeurs

Les valeurs partagées par tous les acteurs de Valmet constituent la base même de toutes nos activités et c'est sur ces valeurs que repose notre Code de conduite.

Nos valeurs nous guident et façonnent notre comportement ; elles nous lient à notre mission, notre stratégie, nos objectifs et notre vision – « **Valmet's Way Forward** ».



Customers

Nous faisons progresser les performances de nos clients.



Renouveau

Nous promovons des idées nouvelles pour créer le futur



Excellence

Nous nous améliorons tous les jours pour produire des résultats.



Personnes

Nous travaillons ensemble pour faire une différence.

Nos valeurs sont promues à travers nos rôles de responsables et d'employés, dans lesquels nous mettons en avant les comportements facteurs de performance, d'engagement et de développement, aussi bien sur le plan individuel qu'en matière d'encadrement. En se conformant à ces rôles, nous contribuons chacun à notre niveau à la réussite de Valmet.

Principes internationaux

En tant qu'acteur international des secteurs de la technologie et des services, Valmet mène des actions susceptibles d'impacter de nombreuses communautés dans le monde. Nous nous efforçons de garantir que l'ensemble de nos opérations s'avère responsable et que nous appliquons les mêmes standards partout dans le monde. Nous nous engageons à respecter les conventions et recommandations internationales, telles que :

- Les Objectifs de développement durable et le Pacte mondial de l'ONU
- La Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU
- Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales



Principes relatifs à la conduite des affaires





Conformité à la législation et à la réglementation

- Nous nous engageons à respecter pleinement toutes les lois et réglementations nationales et internationales en vigueur.
- Nous nous efforçons de consulter les meilleurs experts disponibles pour garantir notre conformité à la législation et à la réglementation, ainsi qu'au présent Code de conduite.
- Nous attendons également de nos fournisseurs, de nos distributeurs, de nos agents, de nos conseillers et de nos autres partenaires professionnels qu'ils se conforment pleinement à toutes les lois et réglementations en vigueur.

Règles à suivre :

- Restez au fait des exigences légales en vigueur concernant votre secteur d'activité.
- N'acceptez aucune entorse à la législation et à la réglementation de la part de nos employés, de nos fournisseurs, de nos distributeurs, de nos agents, de nos conseillers et de nos autres partenaires professionnels.

Concurrence équitable

- Nous soutenons et encourageons la libre concurrence et l'indépendance des marchés. Par conséquent, nous ne participons à aucune activité susceptible d'entraver ou de restreindre l'efficacité de la concurrence.
- Nous refusons toute négociation ou accord avec nos concurrents en matière de tarification, de partage des marchés ou d'autres activités similaires.
- Nous nous assurons que tous les accords conclus avec nos clients, nos fournisseurs, nos distributeurs et nos autres partenaires professionnels sont conformes à la législation en vigueur en matière de concurrence.

Règles à suivre :

- En matière de concurrence, respectez la législation en vigueur dans les pays dans lesquels nous opérons. Suivez nos recommandations relatives à la législation sur la concurrence.
- Ne divulguez ou n'échangez pas d'informations professionnelles sensibles avec nos concurrents.



Communication ouverte et honnête

- Nous offrons à nos parties prenantes des informations transparentes sur l'état de notre entreprise et nos performances, de manière simultanée et égale, sans préférence ni faveur à l'égard d'un quelconque groupe ou individu.
- Nous nous conformons à la législation et à la réglementation boursières en vigueur, ainsi qu'aux pratiques communément acceptées sur les marchés boursiers et obligataires.
- Nous nous conformons à la législation et à la réglementation en vigueur en matière de comptabilité financière et de rapports financiers applicables aux entreprises cotées. Nous maintenons des dispositifs de contrôle interne adaptés afin de nous assurer de publier des informations précises et cohérentes.

Règles à suivre :

- N'utilisez jamais d'informations d'initiée, que ce soit de manière directe ou indirecte, lorsque vous réalisez des opérations en actions émises par Valmet ou toute autre entreprise.
- Ne répandez aucune rumeur ou information non vérifiée, et ne commentez aucune des rumeurs ou informations non vérifiées portées à votre connaissance.
- Ne présentez en aucun cas des faits ou des données financières sous un angle pouvant prêter à confusion.



Propriété intellectuelle et actifs de l'entreprise

- Nous accordons de l'importance à la création, ainsi qu'à la protection des connaissances et de la propriété intellectuelle.
- Nous agissons de manière à préserver la propriété intellectuelle de Valmet et n'autorisons aucun accès non autorisé à celle-ci.
- Nous respectons la propriété intellectuelle des tiers et n'essons pas de nous l'accaparer par des moyens illicites.
- Nous préservons les informations confidentielles, les systèmes informatiques et les technologies, ainsi que les actifs physiques de Valmet contre tout risque de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à notre politique d'utilisation des équipements informatiques et à notre politique sur la propriété intellectuelle.
- Traitez toutes les informations d'ordre confidentiel ou sensible avec la plus grande précaution.
- N'utilisez jamais les actifs Valmet à des fins personnelles.





Confidentialité des données

- Nous respectons le droit à la vie privée des personnes en traitant les données à caractère personnel conformément à la législation en vigueur et aux principes de l'entreprise.
- Nous connaissons la réglementation en matière de confidentialité des données, et nous collectons et traitons les données à caractère personnel uniquement aux fins nécessaires à notre activité.

Règles à suivre :

- Ne traitez et ne conservez des données à caractère personnel qu'à des fins légitimes et justifiées.
- Traitez toujours les données à caractère personnel avec le plus grand soin.
- Mettez en place des mesures adaptées de protection des données à caractère personnel contre toute perte ou toute consultation ou modification non autorisée.

Refus de la corruption

- Nous ne tolérons absolument pas la corruption, sous quelque forme qu'elle se présente.
- Nous nous engageons à conduire nos activités dans le respect de la législation et de la réglementation anti-corruption en vigueur.
- Nous exigeons de connaître nos clients, nos distributeurs, nos agents, nos fournisseurs et nos autres partenaires professionnels. Nous ne traitons pas avec des partenaires qui ne se conforment pas entièrement à la législation et à la réglementation anti-corruption.
- Nous évitons tout conflit d'intérêts.
- Nous refusons en toutes circonstances de participer à ou de soutenir des opérations de blanchiment d'argent, ou encore le financement du terrorisme et des activités criminelles, dans quelque pays que ce soit.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à notre Politique de lutte contre la corruption et à notre politique sur la connaissance des partenaires professionnels.
- N'offrez, ne promettez ou n'acceptez aucun cadeau ou geste d'hospitalité de la part de partenaires professionnels si leur valeur est disproportionnée par rapport à celle des cadeaux d'usage.
- Ne versez ou n'acceptez jamais de pots-de-vin, de dessous-de-table ou tout autre paiement ou rabais illicite.
- Ne soudoyez pas les autorités afin d'obtenir une décision favorable ou des services.
- Ne vous engagez pas dans des relations commerciales susceptibles de donner lieu à des conflits d'intérêts. Dans les cas où votre vie privée ou vos relations personnelles sont susceptibles d'impacter votre prise de décision, consultez votre responsable, confiez la prise de décision à un(e) collègue ne possédant aucun lien de ce type et documentez le processus

Conformité aux règles commerciales

- Nous nous engageons à respecter pleinement la législation et la réglementation en vigueur en matière de sanctions commerciales et de contrôle des exportations.
- Nous ne nous engageons dans aucune transaction avec des parties frappées de sanctions commerciales.
- Nous exportons nos articles conformément au contrôle des exportations en vigueur, et obtenons les licences et autorisations éventuellement nécessaires.

Règles à suivre :

- Conformez-vous pleinement à la législation et à la réglementation en vigueur en matière de contrôle des exportations, ainsi qu'à notre politique sur la connaissance des partenaires professionnels.
- Efforcez-vous de développer la connaissance des sanctions commerciales et des contrôles à l'exportation, ainsi que de nos processus y afférant.
- Demandez conseil en cas d'incertitude ou si vous avez des inquiétudes concernant un partenaire professionnel ou une transaction.



Facteur humain, société et environnement



Respect des droits humains

- Nous respectons les droits humains tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions internationales.
- Nous préservons les droits des enfants et nous assurons que nous ne nous rendons pas complices de l'exploitation de la main d'œuvre infantile ou forcée.
- Nous promovons des conditions de travail décentes pour tous nos employés et partenaires, conformément aux conventions du OIT (Organisation Internationale du Travail).
- Nous respectons la liberté d'association et de négociation collective de nos employés, et encourageons un dialogue ouvert et actif avec nos employés et leurs corps représentatifs.

Règles à suivre :

- Comprenez ce qu'implique le respect des droits humains et connaissez la Déclaration sur les droits humains de Valmet.
- Respectez les cultures et coutumes locales, les valeurs des populations et sociétés locales, où que vous vous trouviez.





Égalité des chances, diversité et inclusion

- Nous sélectionnons et nommons les employés sur la base de leurs qualifications, de leurs connaissances et de leurs compétences personnelles pour le poste visé.
- Nous ne tolérons aucune discrimination envers un employé sur la base de son genre, de son âge, de sa race, de sa religion, de son appartenance ethnique ou de sa nationalité, de ses opinions politiques, de son statut familial, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son handicap ou de toute autre caractéristique protégée par la loi.
- Nous apprécions la diversité des horizons de nos employés, de leurs talents, de leurs idées, de leur éducation et de leur expérience. Nous pensons que cette diversité contribue à notre réussite et à notre durabilité en favorisant l'innovation, la flexibilité et la capacité à communiquer avec nos parties prenantes.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à notre Politique sur la diversité et l'égalité des chances.
- Constituez des équipes dont les membres sont issus d'horizons divers et dotés de compétences différentes.
- Dans vos interactions avec les autres, faites preuve de respect et n'excluez personne.

Environnement de travail respectueux

- Nous considérons le travail d'équipe comme une part importante de la réussite de notre organisation. Lorsque nous travaillons ensemble, nous nous traitons avec respect, courtoisie et équité, afin de favoriser un espace permettant l'échange d'idées.
- Nous estimons et préservons notre droit à travailler dans un environnement exempt de toute forme de harcèlement.
- Nous ne tolérons, de la part de nos employés ou des personnes associées à nos activités, aucune conduite constituant un harcèlement, une menace, une perturbation ou une interruption du travail d'autrui, ou générant un environnement de travail oppressant, offensif, abusif ou hostile.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à notre politique sur la non-discrimination et contre le harcèlement.
- Respectez le point de vue des autres dans toutes vos activités quotidiennes.
- Faites preuve d'ouverture d'esprit et respectez la diversité des points de vue, qu'elle découle de différences culturelles, de convictions politiques ou de tout autre aspect de l'identité individuelle.
- Ne tolérez aucune forme de conduite inappropriée, y compris l'intimidation, la violence, le harcèlement sexuel, les réprimandes ou les abus de toute sorte.



Protection de la santé, de la sécurité et du bien-être

- Nous sommes tous responsables de la sécurité, de l'hygiène et de la bonne tenue de notre environnement de travail, où qu'il se trouve.
- Nous sommes convaincus que tous les incidents peuvent être évités grâce à une culture de la sécurité forte, une gestion des risques efficaces et une amélioration continue.
- Nous démontrons que la sécurité passe avant tout en travaillant de manière sûre, en participant aux ateliers autour de la santé et de la sécurité, et en veillant les uns sur les autres.
- Nous exigeons de nos responsables qu'ils montrent l'exemple et œuvrent en faveur de l'hygiène et de la sécurité.
- Nous attendons de chacun de nos collègues qu'ils respectent et se conforment à nos engagements et exigences en matière de santé et de sécurité.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à la législation et à la réglementation en matière de sécurité et de santé, à notre politique sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement (HSE), à nos normes de sécurité minimum et à nos systèmes de gestion globale.
- Veillez à toujours comprendre les risques en matière de santé et de sécurité inhérents à vos activités quotidiennes, ainsi que les actions que vous mettez en œuvre pour les prévenir.
- Assurez-vous de toujours être apte à effectuer vos tâches quotidiennes.
- N'entreprenez aucune action dangereuse ou pour laquelle vous n'avez pas été formé(e).
- Signalez tout incident, quasi-incident ou observation relative à la sécurité afin de nous permettre d'améliorer nos opérations.





Affaires publiques

- Nous communiquons ouvertement sur notre identité, nos opinions et nos positions.
- Nous nous exprimons du point de vue de Valmet.
- Nous n'avons recours à aucune tierce partie pour nous représenter auprès de la classe politique ou de l'administration (« lobbying »).
- Nous préparons avec soin nos opinions et nos positions, que nous basons sur l'expertise que nous détenons et qui nous rend légitimes à nous exprimer sur le sujet abordé.
- Nous respectons les opinions différentes des nôtres.
- Nous ne soutenons aucun candidat politique, politicien, parti ou campagne politique.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à nos recommandations en matière d'affaires publiques et de lobbying.
- Faites preuve de transparence dans toutes les affaires publiques et activités de lobbying que vous conduisez.
- Ne faites pas appel à des conseillers, des développeurs, des fournisseurs ou toute autre tierce partie similaire pour parler au nom de Valmet à des décisionnaires.



Implication dans la communauté et sponsoring

- Nous reconnaissons que notre présence croissante à l'international renforce notre responsabilité envers les communautés locales dans le monde.
- Nous encourageons l'ensemble de nos unités et de nos employés à participer aux programmes communautaires œuvrant pour le bien commun.
- Nous soutenons les initiatives allant dans le sens du programme de responsabilité sociale mondiale de Valmet.

Règles à suivre :

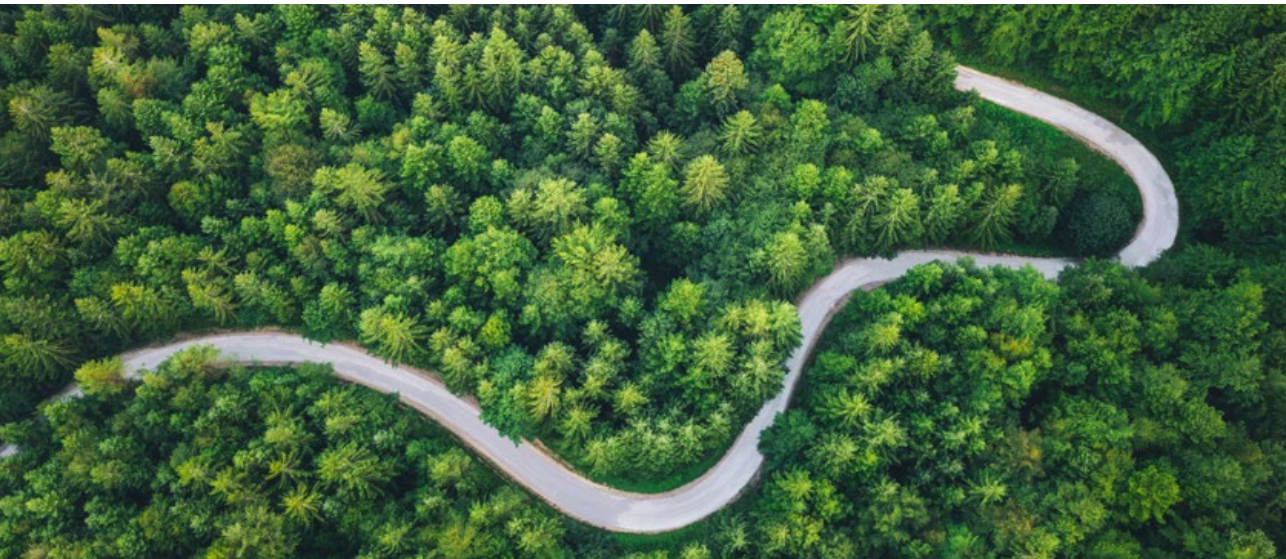
- Respectez nos principes en matière de sponsoring et de donations.
- Ne sponsorisez pas de projets ou d'initiatives en lien avec un courant politique, une religion ou toute autre organisation dont l'idéologie est controversée.
- Ne sponsorisez aucune compétition nationale ou internationale, ni aucun sport professionnel.
- Ne sponsorisez aucune activité en conflit avec nos valeurs.

Efficacité environnementale des opérations

- Nous nous efforçons de comprendre l'impact environnemental de notre activité et d'en réduire l'empreinte.
- Nous minimisons la consommation d'énergie, d'eau et de matières de nos opérations.
- Nous luttons contre la pollution et appliquons des mesures de précaution afin de préserver l'environnement.
- Nous promovons la circularité dans nos opérations, ainsi que la réutilisation, le recyclage et la récupération des déchets.
- Nous surveillons et gérons en continu l'utilisation des substances dangereuses.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à la législation et à la réglementation sur l'environnement, à notre politique HSE et à nos systèmes de gestion globale.
- Ayez conscience des éventuelles exigences ou recommandations environnementales applicables à votre travail.
- Préservez l'environnement et réduisez les impacts et risques environnementaux.
- Dialoguez activement avec nos fournisseurs, clients et autres partenaires professionnels sur les façons d'améliorer les performances environnementales de nos opérations et de notre chaîne de valeur.





Climat et circularité des produits et services

- Nous permettons à nos clients des secteurs de la pâte, du papier et de l'énergie d'appliquer les principes de la circularité grâce à une plus longue circulation, à des cycles fermés et à l'utilisation de matières premières renouvelables et recyclées.
- Nous permettons une production neutre en carbone pour nos clients de ces secteurs.
- Nos solutions de contrôle de débit et d'automatisation jouent un rôle clé dans les performances environnementales et de sécurité de toutes les industries de traitement.
- Nous développons en continu notre technologie de traitement, nos solutions d'automatisation et nos services afin d'améliorer l'efficacité d'utilisation de l'énergie et des ressources.
- Nous proposons des services qui augmentent et optimisent la durée de vie de la base installée chez nos clients.
- Nous concevons des solutions sûres pour les utilisateurs finaux.

Règles à suivre :

- Travaillez activement à offrir à nos clients des services et solutions économes en eau, en énergie et en matières premières, faiblement générateurs de déchets et d'émissions, et capables d'utiliser des ressources renouvelables.
- Soutenez les clients dans leur transition verte et innovez avec nos partenaires sur les questions de climat et de circularité.
- Échangez activement avec les clients pour comprendre leurs objectifs de sécurité et de durabilité.

Qualité des produits et services

- Nous nous engageons à un niveau de qualité élevé dans les opérations que nous menons et les produits et services que nous fournissons à nos clients.
- Nous collaborons étroitement avec nos clients afin de comprendre leurs besoins et leurs attentes, afin de garantir des relations professionnelles durables.
- Nous développons en continu nos systèmes de gestion globale afin de permettre un fonctionnement harmonieux de l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- Nous nous engageons tous, au niveau personnel, pour la qualité de notre travail et son amélioration continue.

Règles à suivre :

- Signalez tous les incidents, observations et idées d'amélioration qui nous permettront d'améliorer la qualité de nos opérations.
- Attachez-vous à livrer la qualité promise.
- N'acceptez pas de qualité médiocre.
- Assurez-vous que les fournisseurs exercent un contrôle de la qualité à leur niveau.
- Conformez-vous toujours à nos systèmes de gestion globale.





Chaîne logistique durable

- Connaître et signer notre Politique de durabilité de la chaîne logistique est le premier pas à franchir pour tout fournisseur souhaitant développer une relation commerciale avec Valmet.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils conduisent des opérations commerciales responsables et fassent preuve des standards éthiques les plus élevés, tels que définis dans notre Politique de durabilité de la chaîne logistique.
- Nous évaluons et surveillons les performances de nos fournisseurs en matière de durabilité, ainsi que les risques associés à leur activité.
- Nous échangeons avec nos fournisseurs afin de développer les actions en faveur de la durabilité et du climat dans leurs opérations et leur chaîne logistique.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à notre processus de chaîne logistique durable.
- Assurez-vous que tous les fournisseurs signent et se conforment à notre Politique de durabilité de la chaîne logistique.
- Promouvez activement la durabilité auprès de nos fournisseurs.

Signalement des conduites inappropriées

- Nous encourageons nos employés et parties prenantes à s'exprimer et à faire part de leurs inquiétudes. Les employés doivent contacter leurs responsables ou tout autre employé approprié en cas de doute quant à la meilleure décision à prendre dans certaines situations particulières. Demandez avant d'agir.
- Il incombe aux employés de Valmet de signaler toute éventuelle violation de notre Code de conduite ou autre conduite inappropriée à leur responsable ou aux services RH, juridique ou d'audit interne. Ne pas signaler une conduite inappropriée est considéré comme un comportement non éthique en soi.
 - Il incombe à tous les responsables d'écouter et d'agir lorsqu'une inquiétude leur est signalée.
 - Valmet propose également le service TrustLine, un canal Web et un centre d'appel dédiés au signalement des suspicions de violation de notre Code de conduite. Ils permettent aux employés de Valmet et aux autres parties prenantes de signaler toute inquiétude de manière anonyme et dans leur langue maternelle. Ces dispositifs sont gérés par un prestataire externe et sont conçus pour garantir l'anonymat des intervenants, sauf si ceux-ci souhaitent s'identifier.
 - Nous garantissons une totale confidentialité à toute personne signalant d'éventuelles violations.
 - Nous ne tolérerons aucune forme de représailles contre les personnes ayant fait part de bonne foi de leurs inquiétudes ou nous ayant assistés dans l'étude d'éventuelles violations.



Notre Code de conduite
s'applique à vous, à moi et
à toutes les personnes avec
lesquelles nous travaillons
– partout, tout le temps.

www.valmet.com

